

Antananarivo  
Beyrouth  
Bruxelles  
Bucarest  
Dakar  
Hanoi  
Montréal  
Paris  
Port-au-Prince  
Yaoundé

## NUMÉRO THÉMATIQUE : LE RÉSEAU DES CAMPUS NUMÉRIQUES FRANCOPHONES ET DES CENTRES D'ACCÈS À L'INFORMATION DE L'AUF

### Le mot du Recteur

*Les missions de l'Agence universitaire de la Francophonie, dans les limites de son mandat et de ses moyens, présentent trois facettes liées entre elles. La première est de participer à la constitution et à la circulation des savoirs francophones dans l'espace scientifique mondial. La seconde est de contribuer à la réduction de la « fracture numérique » dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche, fracture qui constitue d'ailleurs un frein important à la circulation des connaissances et des savoirs. La troisième est de faciliter l'expression de la diversité culturelle, particulièrement au profit des pays les plus démunis du monde francophone.*

*Une des voies choisies par l'Agence universitaire repose sur l'intégration progressive des technologies de l'information et de la communication dans les pratiques pédagogiques universitaires. Le déploiement de ces technologies et leur appropriation nécessitent la présence dans les pays les plus démunis d'infrastructures techniques à proximité des publics d'apprenants et d'enseignants. L'Agence déploie à cet effet un réseau de campus numériques francophones (CNF), assurant à la fois des activités de formation et de diffusion de l'information scientifique et technique et de centres d'accès à l'information (CAI), structures plus légères spécialisées dans la diffusion de l'information scientifique. Ces structures sont implantées au cœur des universités membres.*

*Les campus numériques et les centres d'accès à l'information visent donc à favoriser dans les établissements l'appropriation des technologies de l'information et de la communication. Ils répondent à des besoins de formation, de production de contenus pédagogiques, de mise en réseau et de circulation de l'information scientifique et technique. Ils permettent aussi de diffuser dans le monde entier des connaissances et des savoirs spécifiques accumulés au fil du temps dans les pays du Sud, riches de savoirs traditionnels.*

*La formation diplômante à distance est également une voie porteuse d'avenir. L'action de l'AUF tend à mettre en relation l'offre de formation à distance en français en provenance des pays les plus riches avec les besoins exprimés par les pays émergents. Cette mise en correspondance est systématiquement mise en place sous forme de partenariats équilibrés avec le souci permanent de faciliter les transferts d'expertise et de connaissances entre les partenaires.*

Michèle Gendreau-Massaloux  
Recteur de l'Agence universitaire de la Francophonie

## Qu'offrent-t'ils ?

Gérés par un conseil d'orientation, les campus numériques s'attachent à faciliter la conclusion de partenariats inter-universitaires pour déployer des dispositifs d'enseignement à distance s'appuyant sur les technologies de l'information et de la communication pour l'éducation (TICE); à promouvoir l'introduction des technologies éducatives dans les pratiques pédagogiques des enseignants notamment à travers des aides à la réalisation de cours en ligne; à renforcer et à moderniser les formations classiques par l'introduction progressive de modules utilisant des supports numériques.

De nombreuses formations à visées professionnelles (formations « Transfer ») sont organisées dans ces structures, en partenariat avec les universités membres, pour

les administrateurs réseaux, les développeurs de contenus scientifiques en ligne, les enseignants motivés par la formation ouverte et à distance.

Les campus numériques francophones promeuvent également les centres Linux et logiciels libres pour le développement fondés sur le développement et l'utilisation de solutions technologiques et pédagogiques ouvertes dans les pratiques d'enseignement, de recherche ou de communication. Chaque centre Linux a pour vocation de favoriser l'information, l'utilisation, la formation et la recherche autour des logiciels libres, à l'échelle nationale et régionale.

## Infrastructure

Un campus numérique francophone est un lieu composé des espaces suivants :

- Un espace de formation constitué de salles de formation où les étudiants et les enseignants en formation continue peuvent suivre des cursus complets en ligne ou des modules de cours, en auto-formation, complémentaires des enseignements traditionnels. L'encadrement pédagogique du dispositif est assuré à la fois par un tutorat local et à distance.
- Un centre de ressources destiné à concevoir, réaliser des contenus scientifiques en français. Les enseignants y trouvent les moyens technologiques (ordinateurs, logiciels, réseau) et humains (conseils, formations) pour produire des contenus informationnels et pédagogiques.
- Un centre d'accès à l'information, espace dédié à l'accès et à la diffusion de l'information scientifique et technique pour la consultation de bases de données, la

commande de documents primaires, l'accès aux ressources universitaires francophones sur Internet, notamment à travers le portail de l'Infothèque (référencement des ressources universitaires gratuitement accessibles en ligne).

- Un espace en libre service pour l'utilisation autonome d'Internet.

Certains campus proposent également :

- Une salle de visio-conférence.
- Un incubateur de jeunes entreprises innovantes, espace mis à la disposition des étudiants, enseignants et chercheurs porteurs d'un projet économique utilisant les TIC, sélectionnés sur appel à candidatures. L'AUF entend soutenir la création d'entreprises portées par des jeunes finissant leur cycle supérieur.

# Dispositif en 2002

En octobre 2002, l'Agence universitaire de la Francophonie comptait 9 campus numériques francophones et 22 centres d'accès à l'information :

En Afrique de l'Ouest: Campus numériques francophones à Dakar (Sénégal), Bamako (Mali), Cotonou (Bénin); Centres d'accès à l'information à Ouagadougou (Burkina Faso), Abidjan (Côte d'Ivoire), Lomé (Togo), Nouakchott (Mauritanie), Conakry (Guinée Conakry).

En Afrique centrale: Campus numériques francophones à Yaoundé (Cameroun), Libreville (Gabon), Bujumbura (Burundi); Centre d'accès à l'information à N'Djamena (Tchad).

En Europe de l'Ouest et Maghreb: Campus numérique francophone à Tunis (Tunisie); Centre d'accès à l'information à Rabat (Maroc).

Au Moyen-Orient: Campus numérique francophone à Beyrouth (Liban); Centres d'accès à l'information à Alexandrie (Égypte), Beyrouth (Liban).

Europe centrale et orientale: Centres d'accès à l'information à Bucarest (Roumanie), Sofia (Bulgarie), Chisinau (Moldavie).

En Asie du Sud-Est et Pacifique Sud: Centres d'accès à l'information à Phnom Penh (Cambodge), Vientiane (Laos), Hanoi, Hué, Danang et Ho Chi Minh Ville (Vietnam), Port-Vila (Vanuatu).

Dans l'Océan indien: Centres d'accès à l'information à Antananarivo (Madagascar), Réduit (Ile Maurice).

Dans la Caraïbe: Campus numérique francophone à Port-au-Prince (Haïti); Centre d'accès à l'information à Port-au-Prince (Haïti).

# Évolution du dispositif

Grâce aux crédits supplémentaires reçus en janvier dernier, l'Agence a mis en place une politique destinée à renforcer le réseau des campus numériques francophones. Progressivement, les centres d'accès à l'information sont amenés à se transformer en de véritables campus numériques francophones. Cette transformation est indispensable à la mise en place de nouvelles offres de formations ouvertes et à distance et au renforcement du dispositif de formations présentiels. Sur le plan des infrastructures techniques, le renforcement s'est notamment traduit par l'augmentation des capacités de connexion Internet et par la mise à niveau du parc machines (postes clients et centres serveurs). De nouvelles implantations ont également été créées en 2003.

En Afrique de l'Ouest, les centres d'accès à l'information de Ouagadougou (Burkina Faso), Abidjan (Côte d'Ivoire), Lomé (Togo) sont devenus ou sont en cours de devenir des campus numériques francophones. Le campus de Niamey (Niger) est créé ainsi qu'un centre d'accès à l'information à Saint-Louis (Sénégal).

En Afrique centrale, le campus numérique francophone de Kinshasa (République démocratique du Congo) a été

inauguré en octobre 2003. Le centre d'accès à l'information de N'Djamena (Tchad) est devenu un campus. Le campus de Libreville (Gabon) a déménagé dans des locaux plus grands au sein de l'Université Omar Bongo. À ce jour, un centre d'accès à l'information est toutefois maintenu à l'École normale supérieure de Libreville.

En Asie du Sud-Est, les centres d'accès à l'information de Phnom Penh (Cambodge), de Port-Vila (Vanuatu) et de Ho Chi Minh Ville (Vietnam) sont devenus des campus, ceux de Hanoi (Vietnam) et de Vientiane (Laos) évolueront progressivement en campus numériques francophones.

Dans l'Océan indien, le centre d'accès à l'information d'Antananarivo (Madagascar) est renforcé au sein du bureau régional. Un campus numérique, situé dans les locaux du Centre national de l'information et de la documentation scientifique et technologique à Antananarivo, a été inauguré en février 2003. En outre, deux centres de ressources seront ouverts très prochainement au sein de l'Université d'Antananarivo, campus de Ankatso (Madagascar) et de l'Université de Mahajanga (Madagascar).





À ce jour, l'Agence universitaire de la Francophonie compte donc 17 campus numériques francophones et 18 centres d'accès à l'information.

Pour l'année 2004, de nouveaux développements sont prévus :

- Ouverture des campus numériques francophones d'Alger (Algérie), de Bangui (Centrafrique), de Brazzaville (République du Congo), de Damas et d'Alep (Syrie).
- Évolution du centre d'accès à l'information de Rabat (Maroc) en campus numérique.
- Création de nouveaux centres d'accès à l'information à Moroni (Comores), Bobo Dioulasso (Burkina Faso),

Tirana (Albanie), Kigali (Rwanda).

- Déménagement du campus numérique francophone de Port-au-Prince (Haïti) dans des locaux plus grands.

*Le Vice-Rectorat aux programmes est à votre disposition pour vous fournir davantage d'information. Il peut être contacté à partir de l'adresse suivante : [vice-recteur@auf.org](mailto:vice-recteur@auf.org)*

## Le Campus numérique francophone de Kinshasa

Dernier en date à avoir été inauguré, le Campus numérique francophone de Kinshasa (CNFK) illustre parfaitement l'esprit de partenariat dans lequel s'inscrit l'Agence universitaire.

Soucieux de désenclaver la communauté universitaire victime des bouleversements de la situation politique en République démocratique du Congo, l'Agence universitaire de la Francophonie, la Communauté française de Belgique, l'Association pour la promotion de l'éducation et de l'enseignement à l'étranger, la Région wallonne de Belgique ainsi que la Commission universitaire pour le Développement ont financé la création d'un centre de documentation dans lequel le CNFK intervient à part entière comme plate-forme électronique.

Il est constitué d'une infothèque, d'un centre d'accès à l'information, d'un centre de ressources, d'une salle de formation ainsi que d'un espace en libre service pour la messagerie électronique. Situé à côté d'une bibliothèque de plus de 7000 ouvrages de référence, le CNFK permet aux étudiants, aux chercheurs et aux professeurs de Kinshasa et des régions environnantes d'avoir accès aux grandes bases de données scientifiques et à différents outils de recherche virtuels.

Les membres de l'AUF qui souhaitent apporter des informations susceptibles d'être insérées dans cette lettre, peuvent écrire à l'adresse suivante : [lettre-membres@auf.org](mailto:lettre-membres@auf.org)

Directeur de publication :  
François Vignaux  
Directeur de Cabinet du Recteur de l'AUF  
[francois.vignaux@auf.org](mailto:francois.vignaux@auf.org)



Agence universitaire de la Francophonie